



Neighbours, Friends & Families

Immigrant & Refugee Communities



Comprendre le consentement enthousiaste et continu dans une relation amoureuse saine

Selon Statistique Canada, un étudiant sur dix (11 %) au collège ou à l'université a été agressé sexuellement en 2019. Environ une femme sur cinq (19 %) a été agressée sexuellement par une personne qu'elle fréquentait.

Le consentement est un aspect fondamental d'une relation amoureuse saine qui assure que les deux partenaires sont à l'aise et participent volontairement à une forme quelconque de rapport intime ou d'activité sexuelle.

La compréhension du concept de consentement enthousiaste, continu et cohérent est essentielle à la promotion du respect mutuel, de la confiance et de la sécurité dans les relations.



Qu'est-ce que le consentement ?

Le consentement, durant toute forme de rapport intime ou d'activité sexuelle, signifie que les deux partenaires acceptent de faire quelque chose ensemble, par exemple s'embrasser, s'embrasser ou toute autre activité.

Il est important de savoir que le consentement doit être donné librement, sans pression, et sans que personne ne se sente forcé. Le consentement consiste à dire « oui » parce que vous le voulez, et non parce que vous le devez. C'est un processus de communication et de compréhension continu. Le consentement peut être retiré en tout temps si l'un ou l'autre des partenaires n'est pas à l'aise.

Consentement enthousiaste

Le consentement enthousiaste signifie que les deux partenaires expriment ouvertement leur désir de participer à une activité. Il implique de demander activement et d'obtenir la permission de l'autre avant d'entreprendre toute forme de rapport intime. Le consentement enthousiaste requiert un « oui » affirmatif et enthousiaste. Si une personne semble incertaine, garde le silence, ne répond pas, dit « peut-être » ou dit qu'elle est fatiguée, elle ne dit pas « oui ».

Aspects clés du consentement enthousiaste

1. Communication active : Communiquez ouvertement et franchement avec votre partenaire pour comprendre ses désirs et ses limites. Respectez ses choix, et exprimez bien les vôtres.
2. Aucune supposition : Ne présumez jamais que votre partenaire est à l'aise avec une activité ou dira « oui » juste parce qu'il ou elle a accepté avant. Demandez toujours son consentement avant chaque nouvelle activité.
3. Indices non verbaux : Prêtez attention aux indices non verbaux comme le langage du corps et les expressions faciales. Si votre partenaire semble mal à l'aise ou a l'air d'hésiter, arrêtez et demandez-lui si tout va bien.
4. Respectez les limites : Respectez les limites de votre partenaire, et faites preuve de compréhension devant son refus de participer à une activité particulière. N'exercez jamais de pression et ne culpabilisez jamais l'autre personne pour qu'elle fasse quelque chose qui la rend mal à l'aise.

Consentement continu

Le consentement continu consiste à s'informer constamment auprès de l'autre durant la relation et les activités. Le simple fait que vous ayez accepté de faire quelque chose une fois ne veut pas dire que vous devez le refaire. Il est important de continuer à parler et de vous assurer que vous appréciez tous les deux ce que vous faites.

Établissement du consentement continu

1. Maintenez la communication : Discutez régulièrement de ce que vous ressentez, de vos limites et de ce que vous aimez tous les deux. La communication est la clé du consentement continu.
2. Prêtez attention : Surveillez tout signe indiquant que votre partenaire n'est peut-être pas à l'aise. En cas de doute, demandez à l'autre personne comment elle se sent.
3. Obtenez une confirmation claire : Avant et pendant tout rapport intime, assurez-vous que vous donnez tous les deux une permission claire à l'autre et montrez que vous avez envie de continuer.
Vous pouvez poser les questions suivantes : « Es-tu à l'aise ? » ou « Es-tu bien ? » | « Est-ce que c'est correct ? » | « Veux-tu aller moins vite ? » | « Veux-tu aller plus loin ? »
4. Le consentement peut changer : Comprenez que le consentement peut changer à tout moment, même pendant une activité. Le fait d'accepter une fois ne signifie pas accepter pour toujours.

Consentement cohérent

Le consentement doit être cohérent. Cela veut dire que la personne qui consent doit être consciente qu'elle donne son consentement enthousiaste et continu à la relation sexuelle. Une personne dont les facultés sont affaiblies par l'alcool ou la drogue ne peut donner son consentement. L'intoxication affecte le jugement et la capacité de donner son consentement enthousiaste et continu. La participation à des activités sexuelles avec une personne ivre ou droguée est un crime.



Qu'est-ce qui N'EST PAS considéré comme un consentement ?

Certains étudiants étrangers venant d'une société où le rôle de chaque sexe est strict peuvent mal comprendre les femmes qui fument, qui boivent de l'alcool ou qui portent une tenue particulière et croire que ces gestes sont une invitation ou un signe qu'elles sont ouvertes aux avances sexuelles. Le fait de s'habiller d'une certaine manière, de flirter, de se laisser conduire en voiture ou encore d'accepter un cadeau ou une boisson ne signifie pas que la personne a donné sa permission ou son accord à des relations sexuelles.

DEMANDEZ DU SOUTIEN EN CAS D'AGRESSION SEXUELLE

Bien que le signalement d'une agression sexuelle sur le campus puisse être préoccupant pour tous les étudiants, les étudiants étrangers peuvent avoir des inquiétudes supplémentaires. Les obstacles linguistiques, la honte, la stigmatisation et certaines questions culturelles rendent la dénonciation et l'accès aux services plus difficiles. Certains étudiants peuvent aussi avoir peur que le signalement d'un crime nuise à leurs plans d'immigration futurs ou entraîne même leur déportation.

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez avez subi de la violence sexuelle, veuillez demander de l'aide et du soutien à des organismes spécialisés dans l'offre d'assistance aux victimes de ce traumatisme.

VOUS POUVEZ VOUS RENSEIGNER SUR L'ASSISTANCE ET LES RESSOURCES OFFERTES PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, OU ENCORE VOUS ADRESSER À L'UN DES ORGANISMES SUIVANTS :

- Appelez Allo J'écoute au 1 866 925-5454 ou textez ALLOJECOUTEON au 686868. Cette ligne d'assistance offre des services de soutien gratuits et confidentiels aux étudiants du post-secondaire en Ontario.
- La Ligne de soutien pour femmes violentées au 1 877 949-6051 ou au 1 833 286-9865 (ATS) offre de l'aide dans plus de 200 langues 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour des services en français, appelez FEM'AIDE au 1 877 336-2433 ou au 1 866 860-7082 (ATS).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, visitez www.immigrantandrefugeenff.ca

COSTI Immigrant Services would like to thank Community Family Services of Ontario, COSTI Family and Mental Health Services, For You Telecare Services, and Vietnamese Association of Toronto.

This project is funded by
the Government of Ontario.

